



Vœux du maire

Dimanche 13 janvier 2019 à 15h, Salle Fernand Halphen à La Chapelle-en-Serval

Discours intégral des vœux du maire — En vidéo sur youtu.be/-yEFy-uwBrA

Bonjour à tous,

Je voulais remercier pour leur présence et leur souhaiter meilleurs vœux :

Meilleurs vœux à toi Éric : Éric Woerth : Ministre, Député de l'Oise qui ne fait pas que de défendre les finances de notre pays en tant que président de la commission des finances.

Il est aussi largement force de propositions et aussi force de conseils auprès des communes... D'ailleurs, il a le droit régulièrement à mon petit coup de fil pour prendre avis ou conseils...

Meilleurs vœux à : Jérôme Bascher – Sénateur et Conseiller Départemental. Mon cher Jérôme, félicitations pour ta 18^e place au classement des présents au sénat, mais surtout des intervenants pour aussi faire des propositions pour la France.

Représentant le Président Xavier Bertrand : meilleurs vœux à Manoëlle Martin : Ma très chère Manoëlle, Vice-Présidente de la Région Hauts-de-France, en charge principalement de nos lycées avec, je crois, de belles réalisations à venir sur nos lycées de Senlis et Chantilly.

Meilleurs vœux à notre Conseillère Départementale, Vice-Présidente de la CCAC en charge de l'environnement, Corry Neau, 2300 tonnes d'ordures ménagères en moins par an, grâce à la redevance incitative, eh oui, il n'y a pas que des tricheurs qui jettent leurs détritiques dans les sacs de la commune ou dans la forêt.

Meilleurs vœux à monsieur le Maire de Coyela-Forêt, président de la CCAC — plus d'un an de présidence et toujours pas de cheveux blancs, bravo à toi François Deshayes.

Meilleurs vœux à une Conseillère départementale d'un autre secteur : Gouvieux – Lamorlaye qui nous rend visite : Nicole Ladurelle : Ma chère Nicole :

Meilleurs vœux à messieurs les Vice-Présidents de la CCAC, tous présents.

Meilleurs vœux à madame et messieurs les Maires de la CCAC et les maires des communes avoisinantes. Vous êtes dix de la Communauté de Commune, du canton de Senlis et aussi du département ami voisin avec la présence de Jean-Noël Moisset, maire de Survilliers. Je vous

remercie tous de votre présence.

Madame la Maire de Chantilly a souligné hier dans ses vœux qu'il y avait beaucoup d'hommes... J'espère que je ne dois pas interpréter qu'elle ne veut plus de nous... Nos deux plus grandes communes Chantilly et Senlis sont administrées par des femmes Isabelle Wojtowicz et Pascale Loiseleur. À toutes les deux vous représentez plus de 26000 habitants... presque la parité...

Meilleurs vœux au Général Millet - administrateur du Domaine de Chantilly pour l'Institut de France.

Meilleurs vœux à notre Maire honoraire Jean-Pierre Tellier

Aux élus de la communauté de communes et des communes amies, très nombreux présent.

Meilleurs vœux à mon père : Antoine Nguyen

Meilleurs vœux au commandant Nicolas Blot et à ses hommes que je ne peux que remercier pour leur travail et leurs présences fréquentes sur notre territoire. Le commandant Blot vient de me demander de l'excuser de ne pouvoir être présent : « un imprévu de dernière heure ».

Meilleurs vœux à l'adjudant-chef Christophe Lalou, Christian Bocquet et de la brigade d'Orry-la-Ville et son unité.

Meilleurs vœux au lieutenant du centre de secours de La Chapelle-en-Serval, le lieutenant Olivier Zaremba, et à tous les sapeurs-pompiers volontaires.

Meilleurs vœux à notre trésorier principal de Senlis, monsieur Arnaud Penet

Meilleurs vœux à madame Vaillant, Directrice de l'école élémentaire et à ses collègues. (8 classes et plus de 200 enfants)

Meilleurs vœux à madame Marchal, Directrice de l'école maternelle et à ses collègues (4 classes et plus de 110 enfants)

Meilleurs vœux à mon équipe d'adjoints au Maire et Conseillers Municipaux

Meilleurs vœux aux employés communaux :

- des services administratifs, représentés par la Directrice générale des services Céline Chappat
- du service d'animation, représenté par Carine

Merkamm

- du service technique sous la direction de Christian Barbet représenté par Laurent Guérin.
 - Meilleurs vœux aux présidentes et présidents des associations toujours très nombreux. Vous êtes une cinquantaine, mais je préfère dire 80, avec notre ville amie Orry-la-Ville.

Meilleurs vœux aux commerçants et artisans de notre commune.

Meilleurs vœux à nos partenaires et concessionnaires.

Et enfin, meilleurs vœux à vous, Capelloises et Capellois et à vous remercier pour votre présence si nombreuse.

Des habitants de la commune m'ont demandé avant hier de faire court pas plus de 15 minutes. Dans ce cas, très sincèrement, il vaut mieux annuler les vœux :

Soit il se passe des choses dans la commune et je profite des vœux pour en parler, soit on embrouille le tout, on raccourci, je vous dis juste que l'on est les meilleurs, que tout va bien que 2019 ce sera mieux que 2018, que l'on va raser gratis et la, à mon avis dans 10 minutes on attaque la galette des rois.

Pas de chance pour vous, ce n'est pas le genre de la maison.

Voici donc l'acte 5 (c'est à la mode) de ma prestation vœux, espérant ne pas être ennuyeux et que vous puissiez ainsi me suivre jusqu'au bout...

Le point sur la commune

3114 habitants (plus 88) cela fait suite au recensement de l'année 2015. Depuis mon élection, le seul programme signé à ce jour est pour une construction de 9 appartements.

18 mariages (plus 3) – félicitations et cette fois-ci, je ne suis pas dans le lot.

35 naissances (plus 1) gros rattrapage en fin d'année j'étais inquiet pour nos nounous et nos crèches, me voilà rassuré.

Finances

Je vous confirme que les voyants rouges de 2014, passés au vert en 2017, sont restés au vert pour cette année 2018. J'espère que notre trésorier, monsieur Penet, avec qui nous travaillons en étroite collaboration, ne me contredira pas.

Faire des économies a été notre cheval de bataille depuis mi 2014. Moins de dépenses ou mieux dépenser c'est mon choix.

Je vous confirme ma volonté qui était de réduire de 10% les frais de fonctionnements pendant mon mandat en valeur constante. C'était « Un nouveau cap », il est déjà atteint en 2017 et le restera en 2019.

Mon sujet fétiche annuel : Les dotations de l'état

Encore un ou deux ans et ce ne sera plus un sujet ! Nous arriverons à zéro euro par habitant, soit une perte annuelle de 470 000 € par rapport à 2011.

Il est important que l'état réforme et fasse des économies, mais si c'est uniquement en retirant des moyens aux collectivités, je m'inquiète sérieusement.

Circulation

Concernant la rue de Paris : elle est intimement liée au projet de route de contournement de la commune.

J'ai toujours affiché la volonté de la réécriture de la « rue de Paris » et la volonté de cette route de contournement.

Je vous rappelle que nous sommes traversés quotidiennement par plus de 20 000 véhicules, pratiquement les recordmen de l'Oise. Cette fréquentation nous empêche de refaire la rue de Paris dans une largeur qui nous permettrait de faire de vraies places de stationnements pour nos commerces, de vrais trottoirs et une piste cyclable.

Seule la réalisation de la route de contournement nous permettra de redimensionner cette rue et d'avancer dans notre projet.

Nous avons quand même commencé les travaux

dans cette rue de Paris :

- sur notre budget 2016-2017 par les travaux d'enfouissement des réseaux hautes et basses tensions.
- et aujourd'hui sur le budget 2018-2019 nous passons à la phase suivante : le rond-point devant la mairie. L'appel d'offres a été passé et les travaux se dérouleront cet été.

Je voudrais bien essayer de répondre calmement à des commentaires de Facebook que j'ai lu :

« On fait ce rond-point pour créer des bouchons et justifier une route de contournement. »

D'ailleurs, il y a des « j'aime » à ces commentaires qui laissent comprendre la qualité de la prochaine campagne.

Non, ce n'est pas pour créer des bouchons, c'est pour améliorer l'esthétique, pour diminuer la vitesse des véhicules qui roulent trop vite, et surtout parce qu'il faut bien commencer la rue de Paris par un bout.

D'ailleurs à l'autre bout au sud de la commune, on refait toutes les entrées charretières.

Les parties engazonnées seront protégées pour que les véhicules ne se garent plus dessus.

Maison médicale du Serval

Un autre sujet important de l'année 2018 et début 2019.

Il y a trois ans je vous annonçais l'ouverture de la nouvelle maison médicale, en vous évoquant que même Cannes, à son festival, n'arrivait pas à une telle réalisation.

Je félicitais le script, l'adaptateur de l'époque, mais j'avoue que je n'avais vu que le metteur en scène et les acteurs de l'époque n'avaient pas consulté de comptable ni de financier. Le film a été excellent jusqu'à refuser du monde. Aujourd'hui, les frais liés à la gestion, aux loyers, aux charges ne permettent plus aux acteurs médicaux de rester dans ces conditions, et c'est ainsi qu'ils ont décidé de partir fin février 2019.

J'ai longuement écouté les conseils de chacun, j'ai sollicité de nombreuses fois Éric Woerth et Jérôme Bascher, l'ancien sous-Préfet Francis

Cloris.

Je me refusais à ce que la maison médicale ferme.

Le 13 décembre 2018, le conseil municipal dans sa grande majorité a donc voté pour racheter la Maison médicale du Serval.

Cela n'aurait pas pu se faire sans les promesses d'aide financière de l'État, du Département et de la Région.

Nous avons rencontré les acteurs de la maison médicale pour leur faire une offre de loyer et de charges courantes. Ils ont tous répondu « dans ces conditions, nous restons ». Je tiens à les remercier pour cette collaboration et donc vous confirmer que la Maison médicale du Serval rouvrira début mars 2019.

Naturellement, et ceci faisait partie de mes conditions, cela ne grèvera en aucun cas les finances de la commune.

Donc, ce que vous avez pu lire début 2014, du style : « si M. Dray passe, il n'y aura pas de maison médicale », devient donc doublement faux, elle a été ouverte et va revivre avec force.

Caserne des pompiers

L'architecte a été retenu par le Département et nous avons rendez-vous le 18 janvier avec les Bâtiments de France pour valider la proposition. Si tout va pour le mieux, elle sera livrée en décembre 2020.

Collège du Servois

Les travaux annulés dans les années 2011 – 2014 ont commencé en juillet dernier et se termineront aux vacances de novembre 2019. En ce moment, c'est la cantine qui est en train d'être entièrement refaite. Et le pôle technologique ouvrira vers la mi-février.

Plan local d'urbanisme (PLU)

L'enquête publique va commencer le lundi 4 février à 10h pour se terminer le 7 mars à 18h. Vous pourrez rencontrer l'enquêteur public ou remplir soit par internet, soit sur un cahier mis à

disposition en mairie vos observations.

Cela a été un travail long et réfléchi de 4 années, mais naturellement pour certain ce sera trop de constructions et pour d'autres ce ne sera pas assez.

Le PLU a été pensé entre les deux, pour donner du service à ses habitants et préserver les terres agricoles.

Nous avons réduit les zones de constructions qui étaient inscrites au POS et qui à cette époque n'a jamais troublé les faiseurs de pétitions anti tout.

Très haut débit et fibre optique

On me pose régulièrement la question : quand aura-t-on un autre opérateur ?

Grâce à Isabelle Wojtowicz, j'ai reformulé ma réponse du jour. Isabelle nous explique qu'à Chantilly, Orange s'installe quartier par quartier, dans ce cas, à La Chapelle-en-Serval, ce serait plutôt qu'Orange n'est pas pressée. Plus sérieusement, on espère dans le courant de l'année.

Les animations

Il y en a eu énormément encore cette année. J'en ai compté 16 organisées par la Mairie ou en partenariat avec une association.

Je tiens à remercier le Comité des Fêtes qui vient nous épauler à chaque manifestation en plus de celles qu'il organise.

Je vous cite par exemple :

le salon de l'artisanat dont le 10^e aura lieu cette année dans le parc de la mairie

- le concert de musique classique avec le Ménestrel
- la représentation de théâtre
- la commémoration de la guerre 14-18 mise en place par mon ami Bernard Billière qui s'est terminée, après une exposition d'une semaine, par un superbe concert émouvant de musique classique. Œuvre composée par M. Fernand Halphen, 2^e prix de Rome, mort pour la France en 14-18 à qui nous avons donné le nom à cette

salle.

- le salon du modélisme
- le week-end rock à Billy en juin
- les illuminations avec chocolat et vin chaud, la chasse aux œufs, etc.

En 2018 nous avons fait une fête de Noël exceptionnelle sous forme de spectacle le matin pour les maternelles, et de boum l'après-midi pour les primaires et nouveauté depuis deux ans, le soir, discothèque pour les collégiens.

Mes chers amis collègues, maires de Plailly, Mortefontaine et Orry-la-Ville. Il faut que cette boum de Noël soit pour l'ensemble du collège et non uniquement pour les enfants de ma commune.

Ces enfants sont ensemble au collège, ils doivent faire la fête ensemble. Je compte sur vous.

Et c'est sans compter les manifestations organisées directement par les associations : Capoeira, réunion mondiale sur deux jours – Loisirs Capellois 2000 pour la danse – I-Music plus de 4h de spectacle et une salle comble – La petite Vadrouille pour le théâtre et nos anciens sous la présidence de Francis Lano, association qui n'arrête pas de grandir (plus de 150 adhérents) et de proposer des sorties, des distractions des activités...

Il faut aussi ajouter le Comité de jumelage qui nous a emmenés en 2018 en Allemagne pour rencontrer notre ville jumelle de Schwarzach am Main...

Une ville extraordinaire qui nous a accueillis comme des princes.

Petite anecdote : Ils ont mis une pancarte dans un espace public sur lequel est indiqué « La Chapelle-en-Serval 719 km ». Cet espace, parc de jeux et de détente est superbe, très vert, extrêmement bien entretenu. J'ai demandé au Maire, M. Schmitt, comment il faisait pour entretenir ce terrain. S'il passait par une société privée, ou si c'était son service technique qui l'entretenait ? Il m'a souri, étonné, et m'a dit : « ce sont les habitants de la commune qui viennent entretenir, chacun, quand ils veulent. » Je pense que l'on a dû se jumeler avec une commune

d'une autre planète.

Ce sera à notre tour en juin et pendant une semaine de les accueillir dignement.

Bon, si je résume, La Chapelle est une commun dortoir qui n'a pas beaucoup le temps de dormir.

Catégorie « en vrac en 2018 » :

En ce qui concerne le commerce :

Nous avons eu le plaisir d'accueillir en 2018 une superbe boulangerie « la Boulange » que nous attendions dans la commune depuis longtemps. Bon d'accord, ils ne sont pas ouverts le WE, « c'est un vrai scandale », en revanche moi, quand je veux du pain ou un sandwich à 14h ou 15h, c'est ouvert et ça c'est top. Laissons-leur le temps de trouver leurs marques, et encore bienvenue à eux dans notre commune.

Plus discret, le centre d'affaire du Chêne au Loup de M. Vauthier, où se sont installés cette année :

une société de matériel informatique : Dolce Vista

- une société spécialisée dans le réseau Fibre Optique : THD Optic
- un cabinet d'expert-comptable
- une société de contrôle d'accès
- une société de pose et revêtement de sol
- un cabinet-conseil
- plus tout ce qu'il y a déjà à bord : la salle de gym – la micro crèche - le hammam – le sauna et j'en passe...

Actuellement sur le site, il y a eu la création de 70 emplois, auxquels viendra se rajouter le personnel de l'hôtel pour début 2020.

Il y a eu de réalisé aussi : les nouveaux panneaux directionnels (SIL) réservés aux commerces et lieux publics, qui ont été installés fin 2018 avec le concours du Parc naturel régional.

Des travaux de rues pour remettre à neuf « l'allée des mures » et le refaire le revêtement de l'allée des chevreuils et d'autres rues de ce quartier.

La salle des mariages entièrement refaite rideaux, tenture

Le film transparent enfin posé dans les 9 classes

de l'école du Bois de Chênes et ceci pour diminuer la luminosité et aussi la chaleur. (Plus de 12 000 euros)

Les travaux de rénovation à l'École maternelle des Dîmerons et au centre aéré : 78 600 €

La décoration par le service technique devant cette même école où, dès la semaine suivante, une partie de la décoration était déjà volée.

Les rideaux de la salle des fêtes

La plaque au monument aux morts (devenue illisible avec le temps)

Et je vous épargne encore une longue liste pour passer à la catégorie :

Catégorie « en vrac en 2019 »

Les travaux de l'année 2019 devraient commencer par le drain autour de l'église de la Trinité. En effet à chaque grosse pluie l'église se retrouve en partie inondée. Le toit a été terminé en 2015, la façade en 2016 il est temps de passer au drain et ensuite de refaire un parvis digne de ce nom. Une étude paysagère est lancée en partenariat avec le PNR en ce qui concerne le parvis de l'église et en même temps la Place Dauphine. Je ne vous cache pas que les prix font très peur !

Le city-stade est maintenant terminé, les clés en quelque sorte nous seront remises demain matin le 14 janvier et nous pourrons à partir de ce moment-là avec le Département envisager une date pour une inauguration.

En parallèle, nous allons faire en sorte que le parcours de santé soit remis au goût du jour et surtout opérationnel pour les beaux jours. Cela va commencer rapidement par un dessouchage des arbres morts.

Il y aura des range-trotinettes pour l'École des Dîmerons, comme nous l'avons réalisé à l'École du Bois de Chênes.

Aménagement de l'entrée de l'École des Dîmerons avec une place handicapée. (Il y a tout à refaire)

L'étude et la réalisation de circulation douce dans

la commune.

Et je veux aussi féliciter la CCAC qui a inscrit dans son programme l'étude d'une piste cyclable entre notre commune et le centre Leclerc, mais aussi la gare de Fosse que bon nombre d'entre nous emprunte. Je ne suis pas dupe, une étude n'est pas une réalisation, mais ayons confiance, la raison l'emporte souvent si ce n'est toujours.

Je tiens personnellement à cette piste cyclable, ne serait-ce que pour améliorer la qualité de l'entrée de notre territoire celle qui dessert Senlis et Chantilly et qui mérite mieux de 80 poids lourds comme décors.

Les choses qui fâchent et qui ne vont pas

J'avais tous les ans un chapitre concerné à ce que nous n'avons pas encore fait ou peut-être raté.

Cette année, j'ai décidé de ne pas vous en parler.

Vous savez que dans un peu plus d'un an il y aura des élections, ce n'est donc pas la peine que je vous dise ce que j'ai pu rater, une opposition bienveillante va largement s'en charger et vos boîtes aux lettres vont pulluler de tracts bleu pâle ou autres couleurs pour vous expliquer tout cela.

Remerciements

Je veux aussi remercier le travail des employés de la CCAC sous la coupe de leur directeur Benoît Morel.

J'ai un réel plaisir de travailler avec eux, sur bon nombre de sujets et aussi ceux de mes compétences de vice-président :

Pour la petite enfance : avec le service du RAM P qui s'occupe de nos « nounous » avec la crèche de la Gare de « Chantilly – Gouvieux » et la crèche des « Petits Gaulois » de « Plailly Mortefontaine », toutes deux crèches de la CCAC.

Pour la partie tourisme : avec l'office de tourisme de Chantilly et celui de l'Office de tourisme de Senlis pour un rapprochement des deux offices de tourisme. Merci aux deux Présidents, Pierre

Blanchard et André Gillot, de m'honorer de leur présence.

Je veux aussi remercier les employés du SIVOM qui font un travail remarquable sur les terrains de football de nos communes.

Le local stockage football va être réalisé au printemps.

Il y aura au programme cette année, l'étude de barrière pour homologuer un deuxième terrain, la mise en lumière d'un terrain pour partager au mieux l'entraînement des 700 pratiquants.

Je vais relancer l'étude en ce qui concerne les vestiaires, totalement dépassé à ce jour. Les équipes féminines nous poussent à accélérer la réflexion.

Il y aura aussi réflexion sur les deux cours de tennis extérieurs qu'il va falloir refaire à neuf.

Je veux aussi remercier mon équipe en qui j'ai entière confiance et qui me soutient, sans oublier les oppositions constructives que vous avez derrière moi.

Remerciements à la gendarmerie pour leur travail aux quotidiens, et particulièrement dans cette phase difficile.

Remerciements aux sapeurs-pompiers, qui viennent de perdre deux collègues dans une explosion à Paris. Acceptez nos condoléances.

Je vous félicite tous : pompiers, policiers nationaux et municipaux, militaires, élus, pour vos engagements. Si l'élu a, hélas, l'habitude de se faire critiquer, j'ai beaucoup plus de mal à l'admettre quand il s'agit de vos fonctions de défense et de protection.

Le service animation, qui réjouit bon nombre de nos enfants et à qui je renouvelle ma confiance.

Le service technique, toujours disponible à la moindre de mes demandes sous la responsabilité de Christian Barbet.

Je ne vais pas oublier de remercier le journaliste de Oise Hebdo qui me fait le plaisir, comme tous les ans d'être parmi nous, M. Frédéric Normand, après la boîte de cirage de l'année dernière en preuve d'amitié, je vous laisse la brosse à reluire. Je compte sur vous pour dire à votre confrère du

Parisien tout ce qu'il rate.

Avant de terminer, je vais dire merci à mon épouse Nathalie et à mes enfants Maxime et Héloïse.

Je n'en ai pas forcément l'air, mais je ne suis pas toujours cool à la maison, je manque certainement de recul dans les moments de décompression.

Je ne regrette qu'une seule chose : c'est de m'être marié. Cela me retire le plaisir que je pourrais avoir tous les jours de lui demander : « veux-tu m'épouser ? » et d'entendre, je l'espère, un « oui » !

Je vais arrêter là... Je suis un petit peu puni, j'aurai encore tellement de choses à vous dire, mais bon j'ai pitié de vous. Rendez-vous l'année prochaine à 15h le dimanche 19 janvier pour les vœux 2020.

Allez, STOP !

Meilleurs vœux de bonheur, de santé, de passions pour vous et vos proches.

Vive La Chapelle, vive notre département, vive la région Haut de France, et vive vous.

Extrait des intervenants qui nous ont fait l'honneur d'être présent aux vœux de la commune

François Deshayes, Président de la Communauté de Commune de l'Aire cantilienne.

Bonjour à tous,

Monsieur le maire, cher Daniel, merci pour ton invitation. C'est toujours un plaisir de venir t'écouter. On rigole un peu, c'est encore la preuve aujourd'hui. Merci de me laisser quelques minutes pour parler de la communauté de communes que j'ai l'honneur de présider. Je vais parler rapidement de trois sujets.

Un chantier important qui a démarré en 2018 et qui s'achèvera fin mars. La rénovation et l'extension de la piscine Aqualis. La piscine Aqualis, un équipement aquatique qui reçoit le plus de visiteurs par an, plus de 200 000. Il méritait une rénovation et une extension. On va créer un bassin supplémentaire de manière à libérer les créneaux pour les autres bassins.

La réouverture étant prévue vers la fin du mois d'avril.

La communauté de commune réfléchit beaucoup, on fait des études par exemple concernant la piste cyclable La Chapelle - Fosses. Cela fait trois ans que tu en parles, tu as enfin abouti, c'est une qualité de persévérer toujours, c'est bien, il insiste et il a raison. Oh deux autres sujets pour 2019.

Le premier (déjà évoqué puisque Daniel est vice-Président chargé du tourisme), le rapprochement des offices de tourisme de L'Aire cantilienne et de Senlis Sud Oise. À l'initiative d'Éric Woerth et de Pascale Loiseleur, il y a un peu plus d'un an, on avait pensé que c'était une bonne chose de regrouper les deux offices du tourisme. Actuellement les deux offices travaillent d'une manière similaire, mais chacun de son côté. Senlis Chantilly est une belle région touristique qui accueille beaucoup de touristes. Ils viennent une journée, mais on a du mal à les capter. Le but est qu'ils restent plus longtemps. On va donc créer un seul office de tourisme plus important avec des moyens plus importants, financés par la taxe de séjour que la Communauté de communes perçoit. On va en même temps créer un projet de marketing territorial touristique. Le but étant de créer une destination du sud de l'Oise. Ce sera opérationnel pour la fin de l'année.

Deuxième sujet dont vous entendrez parler dans les mois à venir. Un projet éventuel de fusion des communautés de communes du sud de l'Oise. Actuellement vous avez l'Aire Cantilienne avec 11 communes et 46 000 habitants, un peu plus haut nord vous avez Senlis Sud Oise et un peu plus au-dessus la communauté de communes de Pays de l'Oise et d'Halatte, avec Pont Sainte-Maxence et Verneuil en Halatte. Ce sont trois petits territoires, par rapport aux territoires qui nous entourent. Au sud, du côté de Roissy vous avez prends une communauté d'agglomération qui fait 300 000 habitants, au nord-ouest vous avez la communauté de Creil 80 000 habitants, et sur l'est la communauté d'agglomération de Compiègne. Pourquoi devenir plus gros, ce n'est pas vocation, d'arriver à ce maintenir, comme le dit Daniel c'est bien, mais cela nous semble important de pouvoir peser plus auprès de la Région et de l'État. On est

en train de réfléchir à une éventuelle fusion entre ces trois communautés de communes qui nous porterait à 106 000 habitants, et on aurait ainsi un poids réel. Avant de fusionner, nous souhaitons vraiment savoir les tenants et aboutissants de cette éventuelle fusion. Un la lettre aujourd'hui je ne sais pas si c'est une bonne chose, mais je pense qu'au moins il faut l'étudier. Connaître les avantages et les inconvénients. Les études ont été lancées pour aboutir à fin septembre. On n'en parlera ensuite avec les élus et la population, et à un moment donné peut-être que l'on décidera ou pas de fusionner.

Je n'en dirai pas plus je souhaite à tous les Capellois une bonne année, je souhaite à Daniel hélas sa famille une bonne année une bonne santé et de beaux projets et une bonne année pour tout le Conseil municipal.

Manoëlle Martin, Vice-présidente de la région Hauts-de-France.

Bonjour à tous.

Je voudrais à mon tour, au nom de la Région Hauts-de-France et de son président Xavier Bertrand vous souhaiter excellente année 2019. Te souhaiter cher Daniel une excellente année ainsi qu'à ton épouse Nathalie et une très bonne année l'ensemble du Conseil municipal.

Je vais essayer de vous montrer que les Hauts-de-France, ce n'est pas Lille et le vide autour. La Région vient aussi jusqu'au village les plus au sud comme ici, à La Chapelle-en-Serval essayer de vous aider dans votre quotidien. La Région est aux côtés des communes et les Communautés communes. François Deshayes vous a parlé de la piscine Aqualis, La Région participe à ce financement.

Daniel, tu as rappelé le projet que tu as et que vous avez voté en décembre dernier : le rachat de la maison médicale. Pas plus tard que cette semaine, tu as parlé avec le Président Xavier Bertrand qui de suite a dit qu'il était prêt à te suivre. Reste à voir les modalités.

La Région est prête à donner le petit coup de pouce qui avec le département et l'État permettra de réaliser ce projet. C'est ce que j'appelle être

auprès de vous au quotidien.

L'autre sujet c'est être auprès de vous en ce qui concerne les lycées. La Région a en charge les bâtiments. Dans le sud de l'Oise, on a deux lycées Chantilly et Senlis qui n'ont pas été entretenus depuis de très nombreuses années. La Région entreprend sur celui de Senlis dont dépendent les Capellois d'importants investissements. L'internat est entièrement en train d'être rénové, et puis il y aura une sécurisation des abords du lycée et de l'accès du lycée. La Région investit pour que nos jeunes apprennent dans de meilleures conditions.

Enfin et pour terminer, la Région veut soutenir les centres-ville et les centres-bourg. On se rend compte dans de nombreuses communes de la région qu'ici ou là des commerces viennent à fermer ou des centres-ville deviennent moins dynamiques. Le Président Xavier Bertrand a souhaité faire en sorte que nous puissions aider les commerces les commerçants, mais aussi les commerçants ambulants, à faire en sorte que ce commerce dans des zones plus rurales, plus petites, plus éloignées, puisse continuer à perdurer. Nous sommes aussi au quotidien à vos côtés pour développer les commerces de centre-ville.

Voilà, je ne veux pas être plus longue, je souhaite de nouveau une bonne année à La Chapelle-en-Serval, une bonne année au département de l'Oise et vous l'aurez compris naturellement une bonne année la Région des Hauts-de-France.

Jérôme Bascher, Sénateur et conseiller départemental de l'Oise.

Chers amis Capellois, monsieur le Maire, cher Daniel, avant tout bonne année à toi naturellement, bonne santé il faut être en bonne forme pour les Capellois et bonne année à ton Conseil municipal et à ta femme pour te supporter, non je veux dire te soutenir. Il faut excuser évidemment mon lapsus.

Benjamin Disraeli qui était un grand premier ministre britannique au XIXe siècle a fait un mot qui était le suivant : « on aura fait beaucoup de faux pas dans l'immobilisme » eh bien toi, on ne peut pas dire qu'à La Chapelle-en-Serval ont soit dans l'immobilisme. À La Chapelle-en-Serval il se passe beaucoup de choses, des choses

logiques. Il y a eu dans la mandature précédente, l'école qui a été refaite, et la, maintenant, c'est le collège. Corry mon binôme au Département suit particulièrement ce dossier qui n'est pas facile. Il y a parfois du bruit, les voisins s'en plaignent à juste titre, donc on essaie de corriger les choses en lien avec Daniel et le Conseil municipal, on travaille ensemble et c'est aussi cela qui se passe à La Chapelle-en-Serval, on travaille ensemble. Pas plus tard que jeudi, tu nous as reçus avec Corry pour travailler sur les dossiers de La Chapelle-en-Serval, pour l'avenir, par exemple pour la caserne des pompiers que l'on attend depuis plusieurs années et qui sera terminée fin 2020. En 2020 c'est là où l'on espère aussi avoir un rond-point, non pas devant la mairie, mais côté sud pour commencer la route de contournement de La Chapelle-en-Serval. Les travaux continuent, on fait actuellement des sondages de terrain. Cette déviation va voir le jour. Elle verra le jour, c'est toujours long, c'est toujours trop long. Bien évidemment, on peut rigoler, évidemment on peut toujours ne rien faire. La détermination du Département avec Cory, la détermination des Maires successifs ; il y a un moment où cela paye. Il faut le faire avec méthode, avec toutes les lois du Parc Naturel Régionales et tout ça est aujourd'hui en cours de finalisation. Il faut réfléchir sur les accès, où seront les ronds-points, où on urbanisera, comment on accédera, à quelle vitesse on circulera, quel est le bruit que cela va occasionner pour des gens qui seront nécessairement riverains. Cela prend naturellement beaucoup de temps. C'est cela le travail des élus.

Pour terminer, juste un point pour venir compléter ce qu'a dit dans son discours François Deshayes concernant la fusion des intercommunalités. Avec Corry, dans notre canton on est sur deux intercommunalités, cela se passe très bien. Nous, on est pour, on connaît tous les élus, on sait que tous les territoires sont les mêmes.

On n'est pas les seules à réfléchir ; le sénateur à l'avantage d'aller partout dans le Département, comme hier, à l'ouest, dans la communauté de communes du Vexin et de la Thelloise, et bien, ils réfléchissent à faire une communauté

d'agglomération, ils n'ont pas choisies, mais ils réfléchissent, car juste au sud, quand vous allez dans le Val-d'Oise deux autres communautés réfléchissent aussi à se regrouper. La pression au sud existe la pression à l'ouest existe la pression creilloise au nord aussi existe. Nous ne pouvons pas même si nous sommes ici le canton du village d'Astérix, nous ne pouvons pas rester simplement entre nous. Il faut que ces Communautés de communes soient aux services des communes, tout comme je pense que l'Europe doit être au service des nations et non pas l'inverse. Voilà ce que je crois.

Et bien j'espère que l'on passera une bonne année, il y a beaucoup de projets ici. Je souhaite bonne année à La Chapelle-en-Serval, bonne année au Département de l'Oise et à la Région et bonne année à la République

Éric Woerth, député de l'Oise

D'abord, comme l'on fait mes collègues : bonne année à toi, Daniel. Bravo en tous les cas pour ce que tu as fait pour La Chapelle-en-Serval depuis déjà quelques années et merci aussi pour ton engagement personnel, mais aussi pour ton épouse et ta famille. Ce n'est jamais un engagement unique, cela regarde toujours la famille, et puis bonne année à l'ensemble du conseil municipal qui fait un très gros travail. C'est très important ce qui est fait ici, vous êtes une entrée sous pression du nord de la région parisienne. C'est une des entrées principales du sud de l'Oise, il faut faire naturellement très attention en termes d'urbanisme et tous sujets, et c'est ce qui est fait ici.

Deux thèmes si vous le voulez bien ; un regard national et un regard local.

Daniel, Jérôme et Manoëlle ont évoqué des sujets très importants.

Il y a trois sujets qui dépassent le cadre de La Chapelle-en-Serval et qui sont des services rendus aux habitants de La Chapelle-en-Serval. Par exemple, le tribunal de Senlis. Le tribunal de Senlis, c'est très important qu'il reste à Senlis. C'est très important aussi qu'il ait une palette de juges d'instruction, de chambres de jugements qui soit suffisamment importante pour répondre au besoin à la fois de l'agglomération creilloise

qui en a beaucoup besoin et aussi répondre à l'ensemble des habitants de l'Oise. Il faut être très vigilant aux réformes de la justice, c'est ce que nous faisons et on a bien l'intention de continuer à soutenir le tribunal.

Le deuxième point. C'est la santé ; l'hôpital de Senlis et de Creil ; c'est le même hôpital aujourd'hui. Je pense très sincèrement que si ces hôpitaux n'avaient pas fusionné, l'hôpital de Senlis n'existerait plus. C'est une conviction profonde et je pense qu'elle est totalement exacte. À partir de là, il faut répartir les activités médicales, je vois que cela fait ici ou là des polémiques. J'ai l'impression que du côté Creil cela n'en créerait aucune si Creil prenait toutes les activités médicales et chirurgicales. Ce n'est pas comme cela que l'on fusionne deux sites, même si le site de Creil est appelé à opérer avec de la chirurgie lourde, c'est son métier, mais enfin qu'à Senlis il demeure une offre de santé à la fois, en consultation, mais aussi en chirurgie ambulatoire et puis dans cette fameuse maternité. Il est très important qu'il y ait une qualité de soins. Une qualité de soins ne peut pas être dispersée, donc on a besoin de concentrer de l'expertise. La maison médicale ici à La Chapelle-en-Serval, c'est relativement rare. Toutes les communes à la fois à Coye-la-Forêt, à Chantilly, tout le monde cherche des maisons médicales, on manque de médecins. Pourtant, il n'y a jamais eu autant médecin. Les médecins préfèrent parfois être salariés plutôt que d'être libéraux. Dont on a besoin d'hôpitaux forts, des hôpitaux qui soient un peu le pivot du système de santé. L'hôpital de Senlis sera un de ces pivots avec la maternité.

Troisième sujet : c'est cette intercommunalité, dont parlait François Deshayes. Moi, j'ai la conviction depuis longtemps qu'il faudra fusionner nos intercommunalités de Pont, de Senlis et de Chantilly. Pourquoi ? Parce que c'est plus porteur de projet. On est plus puissant. On est un interlocuteur sérieux. Les projets que nous avons sont sérieux, vous voyez bien les difficultés qu'on peut avoir dans les communes tout seul à réaliser les projets. On n'a pas l'argent, c'est long, il y a des règles, des lois des tas de raisons qui poussent à ne pas faire et donc on a besoin de puissance pour mieux discuter et puis mieux

affiner les projets. Je pense que cette puissance nous l'aurions dans ces conditions-là. Il ne faut pas forcer la main, il ne faut pas tordre le bras, il faut que cela se fasse dans l'enthousiasme, il faut qu'il y ait une envie. C'est un peu comme le mariage, je ne vais pas parler mariage parce que Daniel en a si bien parlé que je risque d'en parler moins. Mais c'est un peu cela, on construit quelque chose en commun, on construit une vie commune, et cette vie on l'espère meilleure que si l'on était tout seul. C'est un peu cela que pourrait incarner cette idée du sud de l'Oise qui protège son mode de vie, très singulier par rapport à d'autres agglomérations. On ne juge pas, mais ce n'est pas notre mode de vie et bon également construit son mode de progression et de développement.

Enfin sur le plan national vous avez bien vu que l'année au deuxième semestre s'est mal finie, les choses ont l'air malheureusement de ne pas s'apaiser. Moi je souhaite vraiment que 2019 soit une année d'apaisement. Je suis moi même député, votre député, d'opposition, j'essaye de considérer que l'opposition c'est d'abord dans une démocratie quelque chose d'utile, absolument nécessaire, le jour où il y a plus d'opposition, au fond, il y a plus de démocratie, on l'oublie assez vite. Faisant très attention à cela, surtout que les extrêmes montent à droite et à gauche, et une opposition doit être aussi une opposition responsable. La responsabilité c'est de dire oui quand les choses semblent aller dans le bon sens et un peu moins oui quand elles ne vont pas dans le bon sens, c'est aussi de s'organiser d'être une puissance d'alternance, s'il n'y a pas d'alternance possible alors la démocratie est bloquée. Donc on a aussi besoin d'apaisement, cela va de soi, mais on a aussi besoin d'apaisement pour réformer notre pays. Le pays ne peut pas se satisfaire de l'immobilisme dont parlait tout à l'heure Jérôme. L'immobilisme n'est pas une solution, cela ne peut pas être une option aujourd'hui, sur des sujets majeurs, je vous parlais de soins, je vous parlais de santé, ce sont des sujets aussi majeurs que l'ensemble de notre système social. C'est la moitié de nos dépenses publiques, et les Français ne sont pas contents. Rarement un pays n'a dépensé autant en système social et n'a autant redistribué. L'argent gagné

est très redistribué en France, beaucoup plus que dans d'autres pays et pourtant cela ne satisfait pas, donc il y a un problème. On doit poser ce problème de façon responsable et on doit trouver les solutions, à trouver l'endroit où on place le curseur entre la responsabilité individuelle et la responsabilité collective. C'est un des sujets qui très vite aboutissent à des thèmes extrêmement précis : la santé, les allocations familiales, le système d'indemnisation du chômage, l'âge et les conditions dont lesquelles vous prenez une retraite, etc. Et toutes ces questions doivent être aujourd'hui reposées aux Français. Honnêtement, on aurait pu le faire depuis 18 mois, beaucoup de gouvernements s'y sont essayés. Je pense que l'on bénéficiait d'une période de croissance très forte que l'on n'avait pas depuis longtemps et cette période aurait été terriblement propice à reposer ce type de questions. Bon, on est un petit peu aujourd'hui au point mort, il faut que 2019 nous permette d'avancer dans l'apaisement et la sérénité. Que 2019 nous permettent de voir aussi la fin des violences. Il n'y a aucune raison qu'il y ait des violences tous les samedis. Attention à ceux qui veulent banaliser cela. Si l'on veut banaliser la violence, très sincèrement, on commence à marcher sur la tête et à perdre son bon sens. Il n'y a aucune raison de banaliser la violence. La violence c'est la violence. Il n'y a pas de cause qui nécessite une telle violence, dans une démocratie. On s'exprime, on a le droit et nous le faisons, mais jamais par la violence. Elle est inexcusable, elle est injustifiable. On doit le dire de plus en plus et tous ensemble, quelles que soient les idées que l'on peut professer ou les personnes pour qui l'on vote.

Je souhaite pour notre république une année d'apaisement. Bonne année d'abord à La Chapelle-en-Serval, bonne année à notre communauté de communes, bonne année à la République et bonne année à notre pays.

Directeur de publication Daniel Dray
Rédaction Daniel Dray et Dominique Facundo
Mise en page Grégoire Dubourg
Impression Roto Press Graphic,
La Chapelle-en-Serval

Tiré à 1600 exemplaires sur papier recyclé PEFC
Vous avez des remarques ou des suggestions à propos de ce magazine ?
Envoyez-les par courriel à :
magazine@la-chapelle-en-serval.fr
ou par courrier à :
Mairie de La Chapelle-en-Serval
1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL